



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2018

**GREOUX-LES-BAINS**

-  
**REPUBLIQUE FRANCAISE**

-  
Département  
des  
**Alpes-de-Haute-  
Provence**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 16

**Date de convocation**

21 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept février à neuf heures,  
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence  
de Monsieur Paul AUDAN, Maire.

**Présents**

Mesdames Danielle CASALE, Michèle COTTRET, Anita DELAUNAY,  
Marinette DURANDEU, Josette LAUVERGNIAT, Anne-Marie PERRON,  
Nicole VIDAL.

Messieurs Paul AUDAN, Jean-Pierre BAUX, Christian LOGIER, André  
LOZANO, Raymond MAZZOLENI, Jean-Pierre MONTOYA, Victor  
NAHOUM, Alain ROUX.

**Absents donnant pouvoir**

Madame Nicole VENTEUX à Madame Michèle COTTRET.

**Absents**

Mesdames Dominique CENNI, Mirjam REINHARD, Julie ROCCHIA,  
Marie SOGODOGO.

Messieurs Cyril MASQUIN, Jean-Paul OGIEZ, Philippe VIDAL.

**Secrétaire de séance**

Monsieur Raymond MAZZOLENI.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 30 JANVIER 2018**

Le compte-rendu de la séance du 30 janvier 2018 est approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

### **EXTRAITS DES DELIBERATIONS ADOPTEES**

**2018/004 - Adhésion à la Fondation du Patrimoine**

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération, à l'unanimité :

**APPROUVE** l'adhésion à la Fondation du Patrimoine à compter de 2018 et accepte de payer la cotisation de 160 €,

**PRECISE QUE** les crédits correspondants seront prévus à l'article 6281 du budget primitif 2018,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**Les délibérations complètes sont consultables en Mairie auprès du Secrétariat Général**

**2018/005 - Convention de servitudes entre le SDE04 et la commune de Gréoux-les-Bains relative à la remontée aéro-souterraine de réseau en façade du bâti de la parcelle G n°499 et à l'encastrement de coffrets sur la parcelle G n°505**

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération, à l'unanimité :

**AUTORISE** ENEDIS à effectuer les travaux,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes correspondante, laquelle sera conclue à titre gratuit, ainsi que toutes les pièces nécessaires s'y afférant.

**2018/006 - Contrat de concession de places de stationnement sur le Parking dit « des Marronniers »**

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération, à l'unanimité :

**APPROUVE** le contrat de concession de places de stationnement avec la société « Ecociné Verdon », comportant les clauses principales suivantes :

- Concession de 42 places de stationnement sur le parking dit « des Marronniers ».
- Durée de 15 ans : il s'agit de la durée minimale, fixée par le Conseil d'Etat, de la concession à long terme de places de stationnement.
- Condition suspensive : obtention du permis de construire purgé du recours des tiers et du délai de retrait.
- Redevance annuelle de 8000 euros.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce contrat.

**2018/007 - Convention cadre de formation avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale – Année 2018**

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération, à l'unanimité :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention-cadre de formation 2018 avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, accompagnée des conditions de participation financière des actions de formation payantes,

**DIT QUE** la dépense sera imputée au chapitre 6184 « organisme de formations » du Budget Primitif 2018.

**2018/008 - Autorisation de cession du piano municipal**

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération, à l'unanimité :

**APPROUVE** le projet de cession du piano Yamaha C7X, au prix de 18.000 € hors taxes. Ce prix de vente incluant la housse de protection et le tabouret.

**PRECISE QUE** la recette correspondante sera inscrite au budget primitif 2018.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Affichage en mairie :  
le 27 février 2018

Le Maire, Paul Audan

